

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	314	141	53	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	179	87	40	18	75 %
			Masculin	135	54	13	6	25 %
			Total	314	141	53	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	51	4	0	0	0 %
				AB	76	24	3	2	8,3 %
				B	89	66	20	10	41,7 %
				TB	53	40	25	11	45,8 %
				TBF	5	5	5	1	4,2 %
				Total	279	139	53	24	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	1	0	0	
				AB	8	1	0	0	
				Total	19	2	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	9	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	248	124	51	23	95,8 %
			En réorientation	42	10	1	1	4,2 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	13	5	1	0	0 %
			Autres	6	2	0	0	0 %
			Total	314	141	53	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	203	128	50	23
			Autres doublettes	71	10	3	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Bicursus Architecture Ingénieur - ESTP (29807)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	74,1 %	92,8 %	94,3 %	95,8 %
		Autres doublettes	25,9 %	7,2 %	5,7 %	4,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bac spécialité Maths et Physique en 1ère Maths en Terminale	-Mathématiques note supérieure à 12 -Physique note supérieure à 12	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats en matières scientifiques	Moyenne des résultats obtenus en terminale pondérée par rapport à la moyenne de classe	Important
Savoir-être	Autonomie	Capacités à s'investir. Ouverture au monde	Très important
	Esprit d'équipe	Capacités à collaborer et à se remettre en cause	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Très important
	Cohérence du projet personnel	Adéquation du projet aux enseignements et aux débouchés de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Présentation d'engagements : citoyen, associatif, étudiant,...	Important
	Intérêt manifeste	Présentation des centres d'intérêt : arts, sciences, nature et questions sociétales	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- **Les dossiers d'architectes Ingénieurs sont analysés sur :**

- Les candidats du baccalauréat général auront suivi :
- En classe de 1er : les spécialités Mathématiques ET physique Chimie.
- En classe de Terminal : la spécialité Mathématique.
-

L'ESTP exige une moyenne de 12 sur l'ensemble des deux disciplines avec un minima En physique de 12 également.

Les critères de selection sont les suivants :

- Critère 1 : Tronc commun (= enseignement scientifique) = coef 1
- Critère 2 : Français = coef 1
- Critère 3 : Spécialité 1e et Terminal (= Spécialité MATH + Spécialité PHYS + Spécialité 3) = coef 3

Pour chaque note, nous saisissons la note de l'élève + la moyenne de classe, car nous appliquons une pondération qui se calcule automatiquement, selon si le candidat est au dessus ou en dessous de la moyenne de sa classe.

- Après saisie des notes et calcul automatique des moyennes, des coeff et des pondérations ; la dernière cellule de chaque ligne de candidat donnera son score sur 20 concernant la situation de ses résultats académiques.
- Chaque candidat est classé sur le résultat de cette dernière cellule, de la meilleure à la moins bonne note et nous convoquerons en entretien oral les candidats en architecture, à condition que leur note globale ne soit pas en dessous de 12 /20.
- Les 2 évaluateurs en binôme posent leurs notes de critère dans le tableau Excel et croisent leurs notations :
- a. La note résultante sur 20, précisée à la 2ème décimale, permet de positionner la candidature dans la pré-sélection du classement général.
- b. Toute note résultante inférieure à 12/20 entraîne le rejet de la candidature évaluée.
- c. Les notes supérieures ou égales à 12/20 rentrent dans le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'admission à l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) est ouverte à l'ensemble des bacheliers issus des filières générales et/ou professionnelles. Les notes présentées par les candidats ne constituent pas un critère de sélection préalablement à l'examen d'admission, hormis dans le cas de la double formation Architecte-Ingénieur ESA-ESTP.

Les critères généraux d'examen des vœux sont prioritairement :

- l'éveil au monde, l'ouverture d'esprit, la curiosité avec une appétence pour les arts, la culture, les idées et les enjeux,
- la motivation, les capacités de choisir et de faire,
- la capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse,
- l'imagination et la cohérence,
- la capacité à se projeter dans le cursus et ses multiples débouchés,
- le repérage des attendus et des objectifs de la formation,
- les premiers savoir-faire comportant l'aptitude à la fabrication et à toute expression,
- pour les candidats en réorientation : leur parcours et la restitution de leurs expériences

Signature :

Marie-Hélène CONTAL,

Directrice de l'établissement Ecole Spéciale
d'Architecture